

grüsst. Ja die Bewohner von Paris und dessen Umgebung hätten sogar Freudenfeuer angezündet. Weiter werde berichtet, dass sich [Anne-Geneviève de Bourbon, die Duchesse] de Longueville, nach Dieppe zurückgezogen habe, *"et ayant cogneu tous les sentiments de la Province de Normandie qu'elle a traversée a jugé a propos d'assurer leurs M Majestez [Ludwig XIV. und die Regentin Anne d'Autriche] par personne envoyée expres de l'obeissance de tous les lieux qui estoient soubz la charge de M de Longueville [dieser war Gouverneur der Normandie]. Mrs. de Beuvron [?] et [François] de Matignon Lieutenants du Roy en Normandie ont fait la mesme chose"*.

Die Herren [Henri de Vendôme, Duc] de Beaufort, und der Koadjutor des Erzbistums Paris, [Jean-François-Paul de Gondi], hätten sich mit dem Kardinal [Jules Mazarin] ausgesöhnt. Zu dessen Gefolgschaft gehöre nunmehr das ganze Haus Vendôme. *"[Louis Barbier] L'abbé de la Riviere est disgratié M [Gaston-Jean-Baptiste de France] le Duc d'Orleans luy ayant commandé de se retirer La maison de Guise qui est alliée de S.A.R. [Karl Emanuel II. von Savoyen] Suit ses sentiments pour le bien des affaires publiques. Mrs. de Beaufort et le Coadjuteur ensemble deux Conseillers du parlement [von Paris] ont esté deschargez par Arrest de l'accusation pour raison de l'assassinat pretendu contre M le Prince [de Condé]."*

Original, in franz. Sprache
AH 37, 220-221

143

1650 Januar 22., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE [AN BEAT II. ZURLAUBEN]

"Il semble que vos Cappitaines ne veulent point mettre de milieu entre leur payement entier, pour le passé ou pour le moins de la plus grande partie de ce qui leur est deu, et la rupture où Cessation de l'Alliance par le moyen du rappel de toutes les troupes.

On leur offre quatre Cents mil livres comptant Sur et tant moins et a bon Compte de ce qui leur est deu avec toutes assurances possibles pour le surplus

des Chaisnes d'or aux licentiés et leur part en ceste somme. Avec cela on leur fait voir clair dans leurs payemens pour l'avenir cet a dire a ceux qui demeureront en service par le moyen de deux millions de livres offertz pour ceux qui n'entreront point mesme dans l'Espagne pour eviter toute apparence de divertissement [Transgressionen] et neantmoins Jlz ne se Contentent point Jlz veulent que tout rompe.

Pour cet effect Jl pratique tous moyens pour aigrir Mrs. les louables Cantons soit par lettres soit par autres voyes.

Ses desordres que les neuf Compagnies licentiées qui estoient Conduits par [Dietegen] Holzab de Zuric ont fait dans la Bresse ont tendu a cette fin Jl vouloit que le Lieutenant de Roy fist quelque chose qui Irritast Mrs. les ... Cantons comme Jl est arrivé.

Cinq Compagnies de Soleure et d'autres Cantons qui n'estoient point avec Holzab sont passées sans qu'on leur aie fait autre chose que bon traictement parcequ'elles n'avoient point fait de desordre Mais quand Holzab a passé avec le reste ce qu'Jl desiroit est arrivé Savoir est qu'on l'a arreste avec un autre Cappitaine de Schaffuse [Christoph Waldkirch?] dont Je suis tres fasche. On avoit Conseillé a Holzab d'eviter de passer au fort de l'Escluse et de prendre le Chemin de St. Claude mais Jl a voulu estre pris par pure malice."

In der Beilage werde er die beiden in dieser Angelegenheit an die XIII Orte gerichteten Briefe finden. Er hoffe, dass er ihn in seinen Bemühungen, den Fall möglichst rasch beizulegen, unterstützen werde.

Die in Bordeaux [ausgebrochenen Unruhen] seien bereits vollständig unter Kontrolle "et le Te deum ... Chanté [Fronde].

Vous aurez appris ce qui s'est passé a Palerme en sicile ou le peuple est en armes et partout ce Royaume la aussy chacun a son fleau et la charge a porter." Gott möge ihnen doch endlich Frieden schenken.

Original, in franz. Sprache - AH 37, 222-223

144

1650 Januar 1., Solothurn A
 SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE AN AMMANN
 [BEAT II.] ZURLAUBEN, ZUG

"Je vous remercie des bonnes ouvertures que vous me faictes par vostre lettre pour appaiser les Esprits dans la Suisse, et contenter les ... Cantons."